

La Gazette des Comores

*Paraît tous
les jours sauf
les week-end*

Quotidien Indépendant d'Informations Générales

21^{ème} année - N° 3704 - Mardi 1er Septembre 2020 - Prix : 200 Fc

FINANCES PUBLIQUES

L'ordre des experts-comptables se met en route



COOPÉRATION BILATÉRALE

**L'Amicale Comores-Chine équipe
la Coordination nationale contre la covid-19**

LIRE PAGE 2

Visitez le site de La Gazette
www.lagazettedescomores.com

**Prières aux heures officielles
Du 1er au 05 Septembre 2020**

Lever du soleil:

06h 11mn

Coucher du soleil:

18h 04mn

Fadjr : 05h 58mn

Dhouhr : 12h 11mn

Ansr : 15h 17mn

Maghrib: 18h 07mn

Incha: 19h 20mn



COOPÉRATION BILATÉRALE

L'Amicale Comores-Chine équipe la Coordination nationale contre la covid-19

Pour renforcer les mesures barrières en cette période de Covid-19 dans le pays, l'Amicale Comores-Chine a remis à la coordination nationale de la lutte contre la Covid-19 un lot de matériels de protection. Un don qui tombe à point nommé car ces équipements vont entre autres permettre de renforcer les contrôles sanitaires au niveau des frontières, dont la réouverture est prévue pour le 7 septembre prochain.



L'Amicalz Comores-Chine a remis lundi aout, par le biais de son président, le docteur Issa Mliva, un lot de matériels de protection contre le coronavirus à la Coordination nationale de la lutte contre l'épidémie. Cette aide vient de la société chinoise Eastern Spice, installée à Anjouan aux Comores

depuis quelques temps. Il s'agit de 320 boîtes de masques de protection, 70 boîtes de gants, 80 combi-

naisons, 13 thermo-scans et 70 paires de lunettes de protection.

Ce don va permettre au pays de

renforcer la sécurité sanitaire notamment au niveau des frontières. Dans son intervention, la première conseillère de l'ambassade de Chine aux Comores, Wang Cui a montré l'engagement de son pays pour accompagner les Comores. « Depuis le début de la pandémie, la Chine se mobilise pour venir en aide aux pays dépourvus [de moyens] en cette période de crise sanitaire. Je salue l'amélioration de la situation de la pandémie dans le monde et nous espérons que la maladie sera derrière nous », souligne celle dont le pays s'en est presque remis de l'épidémie tant les autorités n'ont ménagé aucun effort pour y parvenir.

De son côté, le président de l'Amicale Comores-Chine se dit satisfait par cette contribution des Chinois. « Nous allons bientôt

ouvrir nos frontières, cette aide va nous permettre de faire barrage à la maladie. 13 thermo-flash mis à notre disposition, ce sont des moyens importants pour lutter contre cette pandémie », déclare Issa Mliva. Présent à la cérémonie, le directeur général des douanes Kamalddine Souef a rappelé que la Chine est le premier pays à apporter son aide à l'Afrique par le truchement de son milliardaire Jack Ma. Soit dit en passant, la direction des douanes a signé un accord avec la Coordination contre le coronavirus pour un couloir humanitaire afin de faciliter l'importation des équipements et matériels nécessaires à la lutte contre le coronavirus.

Andjouza Abouheir

ROBOTIQUE :

Imara Comoros représente une fois de plus le pays à l'échelle internationale

En raison de la covid-19 qui sévit dans le monde actuellement, la compétition sur la robotique se joue à distance du 24 juillet au 24 Septembre. Ils sont 7 jeunes adolescents à participer à ce concours et espérer gagner le trophée.

Ils sont 7 Comoriens, 6 filles et 1 garçon à s'échiner une fois de plus sur la robotique. L'année dernière, ils ont montré leurs talents à Dubaï, en représentant le pays à l'échelle internationale. En raison de la pandémie de la covid-19 qui sévit dans le monde actuellement, ces adolescents participent au concours mais à distance. Il porte comme thème « connecter avec la communauté ». Hemline Abdallah, une candidate à la précédente édition se dit prête à aller au-delà de ses espérances, cette année. « Le concours de l'année précédente m'a appris pas mal de chose et je vais par la suite transmettre mon savoir-faire à d'autres », montre-t-elle. « Cette compétition montre une fois de plus que la femme a de la valeur dans la société. Elle doit se battre pour tout car elle a sa part de contribution à apporter ».

Pour rappel, Imara Comoros est une organisation qui intervient dans plusieurs domaines dont le genre, la protection de l'environnement, la protection de l'enfance, la lutte contre les violences conjugales. Elle s'implique aussi dans l'éducation. Izati Allaoui et Zamzam Mmadi, enthousiasmées à leur tour, toutes deux nouvelles dans cette

plateforme ont appris à faire des visières et des craies dès leur intégration dans l'équipe. « Nous sommes nouvelles mais notre savoir-faire nous permettra d'aller loin. C'est un pas vers le monde entrepreneurial. Nous invitons les jeunes comme nous à rejoindre Imara Comoros pour apprendre et transmettre cette richesse à la communauté ».

Quant à leur mentor, Armel Sylva a montré que la plateforme s'est donnée cœur et âme en faisant des collections pour ensuite les vendre, que ce soit de la nourriture ou autre, pour financer leurs activités. Imara Comoros fait bien plus que

de la compétition. En cette période de la Covid-19, les jeunes ont fabriqué des visières pour les personnels soignants afin de les protéger contre le coronavirus. « Étant une organisation non gouvernementale, nous faisons tous par nous-mêmes. Nous faisons également de la sensibilisation dans les villages pour l'éducation sexuelle surtout pour les actes d'agressions qui gangrènent le pays ». Pour rappel, la compétition de robotique se joue à distance et elle a commencé le 24 juillet pour prendre fin le 24 septembre.

Andjouza Abouheir



TÉLÉCOMMUNICATION

Ahamada Mohamed gagne le 1er Prix du Tombola de Telma



Un mois après le lancement du Tombola Maesha, la société Telma Comores a procédé hier lundi 31 aout au tirage au sort. L'heureux gagnant s'appelle Ahamada Mohamed.

Le tirage au sort du Tombola Maesha de Telma du mois d'aout a eu lieu hier lundi matin au siège de Telma. Le gagnant du 1er prix, une maison qui sera livrée en 100 jours, est Ahamada Mohamed. Joint au téléphone par Telma, ce dernier était sans

voix pendant plusieurs secondes avant de se lâcher : « Quand est ce que je vais avoir ma maison », demande-t-il.

Pour le reste des prix, le deuxième opérateur de la téléphonie mobile aux Comores a pris en charge la rentrée scolaire de trois familles par Îles (Mwali, Ndzuwani et Ngazidja) durant toute l'année. Pour le prix éducation, c'est l'école primaire publique de Sans Fil qui est le gagnant.

KG

FINANCES PUBLIQUES

L'ordre des experts-comptables se met en route

L'ordre des experts-comptables, les commissaires aux comptes et les comptables (OECC) se sont réunis le dimanche 30 août. Il était question de faire un bilan, évaluer et analyser la situation financière et enfin mettre en place un bureau avec un plan d'actions et ce, cinq mois après la promulgation de la loi concernant leurs activités.

Comme dans tous les pays du monde, les professionnels des chiffres qui s'engagent pour les audits des entreprises et sociétés d'Etat existent. Ainsi, aux Comores, l'association des experts comptables OECC, est créée en

2011 et la loi portant profession d'expert-comptable, du commissaire aux comptes et comptables agréé en Union des Comores a été promulguée par le chef de l'Etat le 11 mars 2020. À cet effet, les experts-comptables se sont réunis le dimanche dernier, pour faire un bilan, évaluer et analyser la situation financière et enfin mettre en place un bureau avec un plan d'action pour leurs activités.

« L'association des experts comptables a été créée depuis mais la loi n'était adoptée par l'Assemblée nationale. Après son vote, elle a été promulguée par le président Azali Assoumani. Maintenant, nous pouvons travailler

en tant que tel », montre Chadhouili Abdou président de l'OECC, tout en montrant que le but de l'ordre des experts-comptables, des commissaires aux comptes et des comptables est de vérifier la bonne gouvernance financière des sociétés d'Etat et les entreprises en cas de besoin.

La réunion du dimanche dernier consistait à évaluer et vérifier afin de savoir comment ils vont fonctionner. « Il faut savoir qu'avant cette loi on avait des difficultés pour exercer. Ce n'était pas facile pour nous. Aujourd'hui, le chef de l'Etat a facilité notre tâche en promulguant la loi. Maintenant, c'est à nous de faire le nécessaire pour pouvoir

venir à bout des difficultés et donner la transparence dans les affaires financières. Cela donnera aussi confiance à nos partenaires de venir investir dans notre pays », indique-t-il.

Dans un premier temps, ils cherchent à sensibiliser les parties prenantes et entamer des négociations avec les patrons des entreprises. « Nous sommes tous conscients que c'est difficile de faire comprendre aux gens l'importance de notre travail. Dans un premier temps, il faudra sensibiliser la population particulièrement les chefs des entreprises et des sociétés que ça soit privées ou étatiques », explique Youssouf Ahamada Bachirou mem-

bre de l'OECC.

Parmi leurs missions, l'expert-comptable, le commissaire aux comptes et le comptable agréé sont tenus de souscrire une police d'assurance pour garantir la responsabilité civile qu'ils peuvent encourir dans l'exercice de leur profession. Les conséquences pécuniaires de la responsabilité civile encourue par les experts comptables, les commissaires aux comptes et les comptables agréés non couvertes par la police d'assurance sont garanties par une police d'assurance souscrite par l'ordre national.

Nassuf Ben Amad

EXAMENS NATIONAUX

Pas de reprise du Bepc malgré les fuites de sujets

Malgré les fraudes massives constatées lors du déroulement de l'examen du Bepc, l'Office national des examens et concours (Onec) rejette toute idée de reprise des sujets concernés et maintient la date prévue pour la proclamation des résultats, à savoir le 9 septembre prochain.

La correction du Brevet d'étude du premier cycle se poursuit au Lycée Saïd Mohamed Cheikh de Moroni malgré les fraudes massives constatées lors de son déroulement. En effet, deux jours après la fin de l'examen, le directeur de l'Onec, Abdou Ali a porté plainte contre les fuites des sujets comme les mathématiques et l'anglais. Il a émis auprès des forces de l'ordre le

souhait d'ouverture d'une enquête.

Selon lui, les faits se seraient déroulés à Ngazidja et à Mohéli. Interrogé sur l'invalidation de l'examen, Abdou Ali rejette toute idée de reprise des deux épreuves concernées. « C'est très rare de voir le déroulement d'un examen ou concours se terminer sans la moindre triche. Nous maintenons la date de proclamation des résultats, du 9 septembre », soutient le patron des examens nationaux. Pour cette énième triche, les candidats ont été trahis par la couleur de leurs brouillons sortis de leurs poches, différente du brouillon officiel.

Pour les correcteurs du Bepc, deux types de fraude entraînent l'annulation de l'examen national. C'est lorsque toutes les matières ont été

sujets à des triches. Auquel cas, les candidats sont contraints de retourner aux épreuves. Le second critère, c'est lorsque les correcteurs signalent des copies identiques sur une seule matière.

Pour cette session, c'est seulement deux matières qui sont remises en cause. « Comme nous sommes dans une période caractérisée par la Covid-19, il ne serait prudent de rappeler les candidats à des nouvelles épreuves au moment où le déroulement des examens nationaux était déjà incertain. Maintenir, les résultats sont une option inéluctable », apprécie sous le sceau de l'anonymat un correcteur.

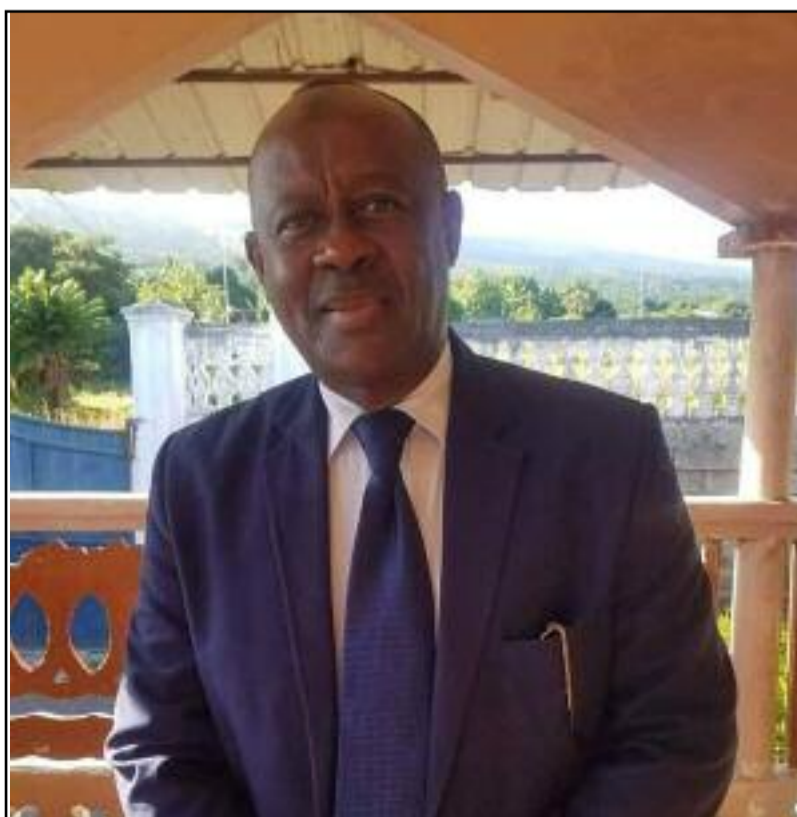
Kamal Gamal



Abdou Ali directeur de l'ONEC

MUNICIPALES À BAMBAO YA-MBOINI :

Ali Nahouza reconnaît sa défaite et félicite son challenger



Il contestait les résultats des municipales de Bambao Ya Mboini où il était tête de liste. Après un recours à la Cour suprême qui l'a débouté, Ali Nahouza se plie à la décision de la haute juridiction.

« Étant profondément républicain et démocrate, je respecte et j'accepte la décision de la Cour suprême du 26 août 2020 », a reconnu dans un communiqué le candidat malheureux qui doit d'ores et déjà se contenter d'un titre de simple conseiller. Loin de faire la moue indéchiffrable oscillant entre le dégoût et l'ironie, Ali Nahouza « présente [ses] félicitations à Mr Ismael Mohamed Assane, maire nouvellement élu » de la commune de Bambao Ya-Mboini.

Lors du scrutin communal du 24 juillet à l'issue duquel devaient être connus le maire et son équipe, le

candidat Ali Nahouza, soutenu par le parti Orange, et son concurrent, soutenu par la CRC, avaient obtenu chacun 13 voix. Face à cette situation d'égalité de voix, la Commission électorale a jugé opportun de convoquer une 2e assemblée pour élire le maire de la commune. Une décision que contes-

taut devant la haute juridiction le candidat Ali Nahouza, estimant que c'est le doyen d'âge, en l'occurrence ça aurait été lui-même, qui devait être désigné maire d'office et ce en vertu de l'article 27 du code électoral.

Andjouza Abouheir

La Gazette des Comores
Directeur général
 Saïd Omar Allaoui
Directeur de la publication
 Elhad Saïd Omar
Rédacteur en chef
 Mohamed Youssouf
Secrétaire de rédaction
 Toufê Maecha
Rédaction
 A. Mmagaza
 M.I.M Abdou
 A.O. Yazid
 Andjouza Abouheir
 Nassuf Ben Amad
 Kamal Gamal Abdou

Nabil Jaffar
Chronique Sportive
 B.M. Gondet
Mise en page
 Abdouchakour Aladi Nourou
Responsable commercial
 Mariama Mhoma
Documentation archiviste
 Hadidja Abdou
Photographe / Site Web
 Mohamed Saïd Hassane
Impression
 Graphica Imprimerie
www.lagazettedescomores.com
 Tel: 773 91 21/ 322 76 45

AGRESSIONS SEXUELLES

Le tribunal a retenu des peines de 5 à 10 ans de prison ferme

21 dossiers d'agressions sexuelles ont été délibérés hier lundi 31 août. Les peines retenues varient de 5 ans à 10 ans

de prison ferme et trois relaxés. Le substitut du procureur de la république appelle à une assise nationale pour comprendre les

causes de ce fléau afin de trouver une solution le plus rapidement.

Au total, 21 dossiers de cas d'agressions sexuelles ont été délibérés hier lundi 31 août. Les peines retenues varient de 5 ans à 10 de prison ferme et 3 cas relaxés faute de preuves convaincantes. Face à la presse, le substitut du procureur de la république, Abdou Ismael parle des mandats d'arrêt émis afin de retrouver des agresseurs qui sont dans la nature.

Parallèlement, il invite les

parents de prendre leurs responsabilités. Selon lui, certains enfants sont devenus des professionnels en matière de fugues. « C'est inimaginable de voir un enfant de 13 ou 14 ans quitter son foyer à 22 heures et rejoindre son petit ami. Partageons les responsabilités, c'est de cette manière que nous lutterons contre ces actes de viol », souligne Abdou Ismael, avant d'ajouter que « la plupart des cas c'est la partie civile qui se sent lésée. En effet, l'enfant a des séquelles graves et il doit être assisté. Et aucune mesure n'est mise en

place pour les aider et cela ne relève pas de la justice ».

Le substitut du procureur montre qu'il est temps de tenir des assises nationales pour connaître en profondeur les causes et les conséquences de ce fléau. Pour lui, le code pénal doit être revu afin de porter plus d'éclaircissement dans certains textes. « Le gouvernement doit saisir les députés pour étudier la question. Si la loi était claire, les choses allaient être différentes », conclut-il.

Andjouza Abouheir



Abdou Ismael substitut du PR.

Les petites Annonces de La Gazette

Adressez-vous au Service
ANNONCES CLASSÉES

La Gazette des Comores
Moroni Badjanani

Tél. : 763 26 20 BP 2216

E-mail: la_gazette@comorestelecom.km

La Gazette des Comores

BP 2216 Moroni - UNION DES COMORES
Tél. (269) 37-79-80 - 33 26 76

BULLETIN D'ABONNEMENT

Nom : _____

Prénom : _____

Adresse postale : _____ email : _____

Tél. : _____ Fax : _____ Mob : _____

Périodicité :

3 mois Montant : _____
6 mois Montant : _____
12 mois Montant : _____

Mode de règlement :

Espèces
Chèque n° _____
Virement bancaire réf. : _____

Moroni le,

Signature :

Tarifs d'abonnement

(Valable à compter du 1er janvier 2015)

	Mensuel		Trimestriel		Semestriel		Anuel	
	FC	Euro	FC	Euro	FC	Euro	FC	Euro
Comores	4 500	9	12 500	25	25 000	51	50 000	102
Etranger	6 000	12	17 000	35	32 000	65	62 500	127



Communiqué de la Banque Centrale des Comores

LA MISE EN CIRCULATION PROCHAINE DE COUPURES DE 500 FC ET DE 1.000 FC PLUS ROBUSTES

La Banque Centrale des Comores informe les Banques, Etablissements Financiers et Autres Institutions Financières agréés en Union des Comores, les opérateurs économiques, et la population dans son ensemble, de la mise en circulation, à compter du 1^{er} septembre 2020, de coupures de 500 FC et de 1.000 FC plus robustes, qui circuleront concomitamment avec les anciens billets.

En effet, détenant le privilège exclusif d'émettre les signes monétaires ayant cours légal et pouvoir libératoire sur le territoire de l'Union des Comores (article 8 des statuts de la BCC), la BCC veille à assurer une circulation fiduciaire de qualité (article 25 des statuts).

A ce titre, considérant les taux de récupération très bas des coupures de 500 FC et de 1.000 FC, la Banque centrale a décidé de renforcer la qualité de ces deux billets en leur faisant bénéficier de la technologie EverFit®, qui consiste à appliquer un film plastique sur chacune des faces du billet, pour améliorer sensiblement la durée de vie des billets et réduire leur propension à se salir très vite.

Toutefois, le style, le format et l'architecture des billets demeurent inchangés, la différence n'étant palpable qu'au toucher des coupures concernées. En effet, sur le plan visuel, les billets restent identiques à ceux qui circulent actuellement, mais la résistance du papier a été renforcée.

Par ailleurs, la coupure de 2 000 FC sera prochainement imprimée sur papier plus résistant et vernie.

La BCC saisit cette occasion pour rappeler que la falsification et la reproduction des billets et des pièces émis par elle, l'usage, la vente, le colportage et la distribution des billets et des pièces falsifiés ou reproduits seront sévèrement punis conformément aux dispositions pénales en vigueur (article 29 des statuts).

Moroni, le 28 août 2020



FOOTBALL

Ballet de mobilité pour certains internationaux comoriens d'Europe



Fouad-Bachirou-Nottingham-Forest

En Europe, l'ouverture du mercato ne laisse pas indifférents les recruteurs des équipes professionnelles et/ou amateurs. Parmi les joueurs qui ont focalisé l'attention des agents de recrutement figurent certains éléments clés des Cœlacanthes des Comores : voir encadré. Ali Ahmada et Ben Jaloud Youssouf ont inauguré les passages vers des nouveaux horizons. Ils sont suivis aujourd'hui par Ali Mmadi, Camal Youssoufa, ou encore Fouad Bachirou. La

liste est relativement longue.

L'homme aspirant naturellement à l'épanouissement, les sportives et sportifs en général, et les footballeuses et les footballeurs en particulier, et pour notre cas, les internationaux des Cœlacanthes des Comores, évoluant en Europe sautent sur toute opportunité présentant un passage de grade, voire une promotion. L'ouverture du mercato à peine officialisée, les tractations pour attirer

des joueurs de qualité, toute nuance gardée, par rapport à la bourse disponible, envahissent le marché footballistique.

Charmés par les nouvelles aventures, Fouadi Bachirou, 30 ans et une longue expérience aux Cœlacanthes des Comores (23 fois sélectionné) rejoint, au titre de joueur professionnel, le Nottingham Forest (Angleterre), pour deux saisons sportives. « Il a paraphé un contrat de deux ans, assortis d'une option d'un an supplémentaire, pour un montant de transfert de 600.000 euros », précise le confrère Boïna Housamdine. Ali Mmadi, âgé de 30 ans et familiarisé aux rencontres de haut niveau, a préféré offrir ses services au Tour Football Club (France). Enfin, Camal Youssoufa Mmadi doit vaincre pour convaincre le Sportin Club Shiltigheim (France) de sa détermination à pousser ses nouveaux partenaires vers les exploits.

Ces internationaux comoriens doivent montrer de réelles qualités technico-tactiques, de ténacité et de vive ardeur. Un climat motivationnel et sain d'émulation va certainement faire place dans leur club

respectif. Ali, Bachirou et Camal, bonne chance, et rendez-vous à la Coupe d'Afrique des Nations avec les Coelacanthés.

Bm Gondet

Équipes européennes, séduites par des joueurs comorien

1/ Fouad Bachirou

- 1/ Paris St-Germain, club de formation (France)
- 2/ Greenock Morton (Ecosse)
- 3/ Ustersunds Fk (Suède)
- 4/ Malmo Ff (Suède)
- 5/ Nottingham Forest (Angleterre)

2/ Ali Mmadi

- 1/ Evian Tg (France)
- 2/ Ajaccio Gfc (France)
- 3/ Grenoble
- 4/ Tours (France)

3/ Camal Youssoufa Mmadi

- 1/ Valence, club de formation (France)
- 2/ Af Bobigny (France)
- 3/ Saint-Quentin (France)
- 4/ Ac Amien (France)
- 5/ Sc Shiltigheim (France)
- 6/ Les Herbiers (France)

Numéros utiles

Police

Moroni: 764 46 64
Fomboni: 772 01 37
Mutsamudu: 771 02 00

Gendarmérie

Moroni: 764 49 92
Fomboni: 772 01 37
Mutsamudu: 771 02 00

Immigration

Ngazidja: 773 42 86
Anjouan: 771 01 73
Moheli: 772 01 37

Aéroport

Hahaya: 773 15 95
Ouani: 771 07 31
Moheli: 772 03 71

Port maritime

Moroni: 773 00 08
Moheli: 772 02 57
Anjouan: 771 01 43

Hopitaux

Moroni: 773 25 04
Fomboni: 772 03 73
Mutsamudu: 771 00 34

Banques

BIC: 773 02 43
Eximbank: 773 94 01
Banque centrale: 773 10 02
SNPSF: 764 43 00
Meck: 773 36 40

MAMWE

Moroni: 773 48 00
Mutsamudu: 771 02 09
Fomboni: 772 05 18

UNION DES COMORES

Unité – Solidarité – Développement

Ministère de la Santé, de la Solidarité, de la Protection Sociale et de la Promotion du Genre

Direction Générale de la Santé

Le Directeur Général



Réf. : 3ème Programme d'Appui au Secteur de la Santé (PASCO3) - TRAVAUX DE REHABILITATION et EXTENSION DE LA MATERNITE, REHABILITATION DES TOILETTES PUBLIQUES DU BATIMENT DE LA MEDECINE ET CONSTRUCTION D'UNE CUISINE AU CENTRE DE SANTE DE MBENI

AVIS D'APPEL D'OFFRES

1. Le Ministère de la Santé a obtenu un financement de l'Agence française de Développement, pour financer le coût du PASCO3. Il est prévu qu'une partie des sommes accordées au titre de ce financement sera utilisée pour effectuer les paiements prévus au titre du marché de **travaux de réhabilitation et extension de la maternité, réhabilitation des toilettes publiques du bâtiment de la Médecine et construction d'une cuisine au Centre de Santé de MBENI.**

2. Le Maître d'Ouvrage sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats répondant aux qualifications requises pour exécuter les travaux de réhabilitation et de construction du Centre de Santé, Ces Travaux sont à exécuter au Centre de Santé de Mbeni à NGAZIDJA dans un délai de 10 (dix) mois

3. Les candidats intéressés peuvent prendre

connaissance du dossier d'appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-après :

▪ **CELLULE DE GESTION PASCO SISE à la Direction Générale de la Santé Moroni, Route de la Corniche du lundi au vendredi de 9h00 à 13H00**

▪ **ou obtenir un dossier d'appel d'offres complet en formulant une demande écrite aux adresses mentionnées ci-après : assistant.admin@pasco.sante.gouv.km / communication@pasco.sante.gouv.km**

▪ **Une visite du site des travaux sera organisée le jeudi 17 septembre 2020 à 10H**

4. Les offres devront être soumises à l'adresse ci-après :

CELLULE DE GESTION PASCO SISE à la Direction Générale de la Santé Moroni, Route

de la Corniche au plus tard le lundi 28 septembre 2020 à 13h00

5. La période de validité de l'offre sera de 120 jours à compter de la date d'ouverture des plis

6. Le soumissionnaire devra joindre à son offre, une garantie d'offre du montant de 1 000 000 KMF selon le modèle joint au dossier d'appel d'offres.

7. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des candidats présents à l'adresse ci-après :

Direction Générale de la Santé Moroni, Route de la Corniche, le lundi 28 septembre 2020 à 14h00

PATRIMOINE CULTUREL

L'artisanat exposé à Iconi

La consommation du made in Comores intéresse plus d'un. Ces derniers temps, plusieurs activités pour valoriser les produits locaux sont organisées à l'instar des foires et expositions artisanales. A Iconi où les femmes se sont présentées en masse, la foire commerciale organisée par le Réseau Femme pour le Développement d'Iconi Djabal (RFDID) qui a eu lieu dimanche dernier a été une réussite selon les organisatrices. Une initiative saluée par le ministre de l'économie chargé du Tourisme, Houmed Msaidié, présent à cette manifestation artisanale.

La promotion de la production artisanale comorienne n'est plus chose anodine en Union des Comores. Ces derniers temps, plusieurs activités y sont organisées pour mettre en valeur et encourager les arts et les artisans des différents secteurs (fleuristes, cordonniers, couturiers, peintres plasticiens, traiteurs et autres). A Iconi, c'est l'association Réseau Femme pour le Développement d'Iconi qui a invité ces acteurs potentiels au développement économique du pays pour une foire commerciale dédiée aux produits de

consommation et divers. Une ambiance conviviale a été à ce rendez-vous qui a vu la participation du ministre de l'Economie, Houmed Msaidié. Ce dernier n'a pas manqué d'encourager les organisatrices de cet événement et de saluer cette initiative qui, à ces yeux, permet de mettre en valeur les talents locaux pouvant contribuer à la relance de l'économie nationale.

Membre de la plateforme iconienne et porte-parole adjointe de cette dernière, Hanane Ali Soilihi n'a pas manqué de préciser les objectifs de leur structure. Selon elle, le Réseau Femme pour le Développement d'Iconi Djabal a pour principale mission de propulser « le développement d'Iconi ». A travers cette foire, l'association des femmes iconiennes ne s'est pas résumée à leur localité. « A travers cette foire, nous volons encourager la créativité locale, inciter l'entrepreneuriat dans les villages, des régions et surtout sur l'ensemble du territoire. Nous voulions mettre en lumière le talent artisanal comorien que détienne nos mamans, nos sœurs et nos frères », explique Hanane Ali Soilihi.

Outre les activités de nettoyage des côtes d'Iconi et de sensibilisation dans la lutte contre la pandémie



de Coronavirus, cette foire est la première depuis la création de l'association il y a de cela un mois mais elle ne serait pas la dernière car le RFDID compte bien en organiser une foire chaque fin du mois pour célébrer les artisans et leurs activités dans un contexte national. « Notre objectif premier c'est de contribuer au développement de notre ville de toute la région de

Bambao dans un avenir proche. Pour un début, nous nous étions concentrées au nettoyage des boulevards et de nos côtes. Nous avons prévu un planning riche notamment dans le secteur éducatif et le secteur social », laisse-t-elle entendre tout en expliquant que le challenge de leur association est de « fortifier cette plate-forme ».

Des 42 stands installés à cette

foire, une grande partie a été occupée par des femmes. Un engagement que saluent les organisatrices. « Les femmes peuvent créer et peuvent dépendre d'elles-mêmes. C'est un message fort que nous encourageons et nous espérons qu'aux prochaines éditions, elles seront encore plus nombreuses à prendre part », conclut-elle.

A.O Yazid

CÉRÉMONIE D'INVESTITURE DE NOUVEAU CADI À ITSANDRA MDJINI

Youssef Ibrahim Abdallah,
le premier cadi de la région d'Itsandra

Pour la première fois de son histoire, la région d'Itsandra Mbangani vient d'avoir un nouveau cadi en la personne de Youssef Ibrahim Abdallah. Ce dernier a été investi dimanche dernier à la place publique d'Itsandra Mdjini.

Youssef Ibrahim Abdallah est désormais le premier cadi de la région d'Itsandra Mbangani. Il a été installé dimanche matin au

cours d'une cérémonie officielle qui s'est déroulée au foyer d'Itsandra Mdjini en présence des autorités étatiques de la région. Le grand mufti de la République, Aboubacar Djamalilayl tient à rappeler que la paix et la stabilité sont les piliers des résolutions des problèmes familiaux. « Sans paix dans une localité, il n'y aura aucune tranquillité », insiste-t-il.

De son côté, le nouveau cadi affiche sa disponibilité à tra-

vailer en tant que cadi dans sa région après avoir travaillé dans d'autres régions comme le Oichili. Devant l'assistance, le cadi annonce que son objectif est d'instaurer la paix et la sécurité dans sa région. « Parmi nos engagements auprès de la population d'Itsandra Mbangani c'est de faire face aux conflits familiaux. Nous allons travailler avec

la mairie pour éviter la délinquance juvénile et instaurer des nouvelles disciplines pour l'éducation », promet-il.

Le préfet de la région a de sa part insisté sur la décentralisation des compétences dans les cinq communes d'Itsandra composée de 33 villages. Il rappelle qu'avant la région avait deux Cadis, jugés insuffisants. Il a

fallu attendre les efforts du gouvernement surtout du ministre des affaires islamiques pour obtenir le 3e. « En ma qualité de préfet, je serai le premier surveillant et j'accompagnerai les travaux de notre cadi mais aussi des maires d'Itsandra », s'engage le préfet.

Ibnou M. Abdou



COMMUNIQUE

La Direction Générale de la SONELEC porte à la connaissance de son aimable clientèle, que la date limite des factures du mois d'août 2020 pour la région d'Itsandra est fixée au **06 septembre 2020**.

Ces clients sont priés d'être à jour de leur paiement afin d'éviter les coupures systématiques qui seront menées à **partir du 07 septembre 2020**, pour non paiement dans les délais réglementaire.